



FICHE SIGNALÉTIQUE

LA2210
Isopropyl Alcohol 99%

1. PRODUIT CHIMIQUE ET FOURNISSEUR

Produit Id: LA2210

Nom du produit: Isopropyl Alcohol 99%

Synonymes: Propanol-2, Isopropanol

Famille chimique: Alcool

Application: Utiliser comme solvant uniquement dans les process industriels.

Distribué par:

Univar Canada Ltd.
9800 Van Horne Way
Richmond, BC
V6X 1W5

Préparé par: Le Service de la santé, de la sécurité et de l'environnement d'Univar Canada Itée.

Date de préparation de la FS: 06/sept./2012

Numéro de téléphone (Canada): 1-866-686-4827

Numéro de téléphone d'urgence (CANUTEC): (613) 996-6666

2. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Composants	Percentage (Poid/Poid)	DL50 et CL50; voie et espèces :
Isopropyl Alcohol 67-63-0	60-100	Dermal LD50 (Rabbit) 12800 mg/kg Inhalation LC50 (Rat) 16970 ppm/4H Oral LD50 (Mouse) 3600 mg/kg Oral LD50 (Rat) 5045 mg/kg

Note: Aucune remarque additionnelle.

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Effets aiguë potentiels sur la santé:

Contact avec les yeux: Peut provoquer une douleur démesurée par rapport au degré d'irritation des tissus oculaires. Peut provoquer une irritation modérée des yeux. Peut causer des lésions à la cornée. Les vapeurs peuvent irriter les yeux, se traduisant par un malaise léger et une rougeur des yeux. Peut causer un larmoiement (larmes excessives).

Contact avec la peau: L'exposition prolongée ne causera probablement pas d'irritation cutanée importante. Peut causer un assèchement de la peau et une desquamation. Le contact cutané prolongé ne provoquera probablement pas l'absorption de quantités nocives.

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Inhalation: Avec une bonne ventilation, une seule exposition ne devrait pas constituer un danger. Dans un endroit mal ventilé, les vapeurs ou les brouillards peuvent s'accumuler et provoquer une irritation respiratoire. Une exposition excessive et prolongée peut provoquer des effets nocifs. Une exposition excessive (400 ppm) à l'isopropanol peut irriter les yeux, le nez et la gorge. Une exposition de plus longue durée ou à des concentrations plus élevées peut entraîner les effets suivants: incoordination, confusion, hypotension, hypothermie, collapsus circulatoire, arrêt respiratoire et mort. À la suite d'une exposition aux vapeurs d'isopropanol, les effets observés chez les animaux comprennent des lésions à la membrane qui tapisse l'oreille moyenne. Cependant, la pertinence de cette information pour les humains demeure inconnue.

Ingestion: Peu toxique. Les petites quantités ingérées par suite de manipulation normale ne devraient pas causer de lésions; toutefois, l'ingestion de quantités plus grandes pourrait causer des lésions. Peut causer des effets sur le système nerveux central, comme un mal de tête, des nausées, un étourdissement, douleur abdominale, une confusion et un gêne respiratoire. Les signes et symptômes d'une exposition excessive peuvent comprendre : Rougeur du visage. Pression sanguine faible. Rythme cardiaque irrégulier. L'aspiration du produit dans les poumons lors de l'ingestion ou du vomissement peut provoquer une pneumonie chimique.

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Contact avec les yeux: En cas de contact, ou si on présume qu'il y a eu contact, rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Après le rinçage, obtenir immédiatement des soins médicaux.

Contact avec la peau: En cas de contact, rincer immédiatement la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins médicaux. Retirer les vêtements contaminés et les nettoyer avant de les réutiliser.

Inhalation: Transporter la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gêne respiratoire, obtenir immédiatement des soins médicaux.

Ingestion: NE PAS faire vomir. Ne rien faire avaler à une personne qui est inconsciente ou qui a des convulsions. Obtenir immédiatement des soins médicaux. Si le vomissement se produit spontanément, tenir la tête de la victime plus basse que les hanches pour empêcher l'aspiration du liquide dans les poumons.

Avis aux médecins: Le traitement est basé sur le bon jugement du médecin et sur les réactions individuelles du patient. Si le produit est aspiré, il peut se produire une rapide absorption par les poumons ayant conséquence des effets généraux. C'est donc au médecin qu'incombe la responsabilité de faire vomir ou non. Si on opte pour un lavage d'estomac, suggérer un examen endotracheal ou oesophagien, ou les deux. Le danger consécutif à l'aspiration du produit par les poumons doit être pesé en fonction de sa toxicité lorsqu'on envisage un lavage d'estomac. Si des quantités substantielles ont été ingérées et si le patient montre des signes d'intoxication, une hémodialyse peut s'avérer profitable. Envisager une hémodialyse pour les patients souffrant d'hypotension persistante ou de coma et qui ne répondent pas au traitement standard (niveaux d'isopropanol entre 400 et 500 mg/dl). (Goldfrank 1998, King et coll., 1970).

5. MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Point d'éclair: 12 °C / 54 °F

Point d'éclair méthode: Vase clos TAG ASTM D56

Température d'auto-inflammation: 425°C /797°F

Limites d'inflamm - air (%): Infer: 2% Super: 12%

Produit d'extinction: Brouillard d'eau ou fines pulvérisations, dioxyde de carbone, poudre chimique, mousse. Si disponibles, les mousses anti-alcool sont préférables. Les mousses synthétiques à usage général (comme les mousses AFFF) ou les mousses à base protéiniques peuvent être utilisées, mais elles sont beaucoup moins efficaces. Ne pas utiliser un jet d'eau direct, ce qui risque de propager le feu.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Dangers spéciaux d'exposition: Isoler et restreindre la zone. N'arrêter les fuites que s'il est prudent de la faire. Déplacez les conteneurs des zones d'incendie, si vous pouvez le faire sans risque. Combattre les incendies à partir d'une distance sécuritaire et d'un emplacement protégé. Garder hors des espaces bas où les gaz (vapeurs) peuvent s'accumuler. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir contenants et charpentes exposés aux flammes. Utiliser de l'eau pulvérisée pour disperser les vapeurs; le feu peut se rallumer. NE JAMAIS pulvériser un jet d'eau directement sur le feu, ce qui risque de propager l'incendie sur une plus grande surface. Agir avec prudence et vérifier si le produit brûle avant de pénétrer dans la zone. La flamme du produit est invisible. Le contenant peut se fissurer sous l'effet du gaz généré en cas de feu. Lorsque le produit est stocké dans des contenants fermés, l'atmosphère peut devenir inflammable. Les mélanges inflammables de ce produit prennent feu facilement, même par une décharge d'électricité statique. Durant le transfert du produit, établir une liaison électrique et une mise à la terre appropriées. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent s'accumuler dans les espaces bas. Les vapeurs peuvent se déplacer le long du sol jusqu'à un emplacement éloigné et être enflammées. À la température ambiante, des mélanges inflammables peuvent exister dans l'atmosphère intérieure surmontant la surface du produit à l'intérieur des contenants. Des concentrations inflammables de vapeurs peuvent s'accumuler à des températures supérieures au point d'éclair.

Matières de décomposition/combustion dangereux (dans des conditions d'incendie): Durant un incendie, la fumée peut contenir le produit d'origine en plus de produits de combustion de composition variable qui peuvent être toxiques et/ou irritants. Monoxyde de carbone. Anhydride carbonique.

Équipement protecteur spécial: Les pompiers devraient porter des vêtements complets de protection, y compris un appareil respiratoire autonome.

NFPA COTES POUR CE PRODUIT: SANTÉ 1, INFLAMMABILITE 3, INSTABILITÉ 0

HMIS COTES POUR CE PRODUIT: SANTÉ 1, INFLAMMABILITE 3, REACTIVITÉ 0

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Mesures de précautions personnelles: Isoler l'endroit. Empêcher le personnel non essentiel et non protégé de pénétrer dans la zone. Garder le personnel hors des zones basses. Rester en amont du vent par rapport au déversement. Aérer la zone de la fuite ou du déversement. Défense de fumer dans la zone. Afin d'éviter un incendie ou une explosion, éliminer toutes les sources d'inflammation à proximité du déversement ou des émissions de vapeurs. Mettre à la terre et lier tous les contenants et l'équipement utilisé pour la manipulation. Pour les gros déversements, avertir le public du danger d'explosion sous le vent. Avant de pénétrer à nouveau dans la zone, procéder à une vérification des lieux à l'aide d'un détecteur de gaz combustible.

Mesures de précautions environnementales: Empêcher de pénétrer dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et l'eau souterraine. Consulter les autorités locales.

Procédés pour nettoyage: Confiner le déversement au moyen d'une digue. Recueillir dans des contenants appropriés et bien étiquetés. Appliquer des mousses pour supprimer les vapeurs jusqu'à ce que le déversement puisse être nettoyé. Prendre des mesures de précautions contre des décharges statiques. S'assurer de la continuité électrique en mettant tout l'équipement à la masse (terre). Contrôler la zone avec un indicateur de gaz combustible. Pomper à l'aide d'un équipement antidéflagrant. Si disponible, utiliser de la mousse pour étouffer les vapeurs ou les supprimer. Déversement mineur : récupérer à l'aide d'une substance absorbante et mettre dans des contenants au moyen d'une pelle. Déversement majeur : éviter la contamination des voies d'eau. Endiguer puis pomper dans des contenants appropriés. Nettoyer ce qui reste avec une matière absorbante et mettre dans un contenant de récupération approprié ; laver avec de l'eau.

7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Manipulation: Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes. Éviter tous contacts avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas ingérer. Éviter de respirer le brouillard ou les vapeurs. Bien laver après manipulation. Ne pas pénétrer dans les espaces confinés sans une ventilation adéquate. Ne jamais utiliser de pression d'air pour transférer le produit. Il est défendu de fumer ou d'utiliser une flamme nue dans les lieux d'entreposage, d'utilisation ou de manutention. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et se déposeront dans des espaces bas. Ce produit émet des vapeurs qui peuvent voyager ou être déplacées par les courants d'air et s'enflammer au contact de veilleuses ou d'autres flammes, de cigarettes, d'étincelles, de chaufferettes, d'équipements électriques, de décharges d'électricité statique ou d'autres sources d'inflammation, dans des endroits éloignés de celui où l'on manipule le produit; il peut créer un retour de flamme explosif. Attacher et mettre à terre les conteneurs durant les opérations de transfert. Utiliser des outils anti-étincelants. Les contenants vides peuvent contenir des résidus de produits dangereux. Ne pas effectuer d'opérations de découpage, de forage, de meulage, de soudage ou autres sur ou près des contenants.

7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Entreposage: Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé, loin de la chaleur et des sources d'inflammation. Conserver à l'abri de la lumière directe du soleil. Entreposer à distance des matières incompatibles. Des peroxydes peuvent se former si ce produit est entreposé en contact avec l'air. Les peroxydes peuvent être explosifs. Durée de conservation : 20 mois dans le contenant original fermé hermétiquement.

8. MESURES DE PROTECTION CONTRE L'EXPOSITION/PROTECTION

Mécanismes techniques:

Lorsqu'il faut pénétrer dans un espace clos (par exemple, un réservoir de stockage), observer la marche à suivre appropriée, y compris en ce qui a trait à la ventilation et à la vérification de l'air du réservoir. Ventilation locale recommandée lorsque le système de ventilation mécanique est insuffisant pour maintenir la concentration du produit dans l'air du lieu de travail sous la limite d'exposition conseillée. En présence de personnel non protégé, la concentration du produit dans l'air doit toujours être maintenue sous la limite inférieure d'explosivité ou sous la concentration maximale admissible. De l'air d'appoint doit toujours être fourni pour remplacer l'air rejeté (de façon générale ou locale). Les appareils électriques et mécaniques doivent être à l'épreuve des explosions. Fortement recommandée à l'intérieur de façon à prévenir les émissions fugitives.

Protection respiratoire: Un appareil de protection respiratoire à adduction d'air homologué par le NIOSH est recommandé quand la concentration des particules dans l'air dépasse les limites d'exposition. Utiliser un respirateur à cartouche filtrante protégeant contre les vapeurs organiques homologué par le NIOSH ou un respirateur à adduction d'air homologué par le NIOSH. En cas de concentrations élevées dans l'air, utiliser un respirateur à adduction d'air homologué par le NIOSH, soit autonome ou à canalisation d'air fonctionnant en pression positive intermittente.

Gants:

Porter des gants chimiquement résistants à ce produit, des exemples de matières préférées pour des gants étanches comprennent: Gants de polyéthylène Gants de caoutchouc naturel Gants en néoprène. Nitrile de caoutchouc. Ethyl Vinyl Alcohol Laminate (EVAL). Chlorure de polyvinyle. Exemples de matières acceptables pour des gants étanches: Gants faits d'alcool polyvinylique.

AVIS : Le choix du type de gants pour l'application donnée et pour la durée d'utilisation en milieu de travail doit aussi tenir compte de tous les facteurs pertinents suivants (sans en exclure d'autres) : autres produits chimiques utilisés, exigences physiques (protection contre les coupures/perforations, dextérité, protection thermique), réactions corporelles potentielles aux matériaux des gants, ainsi que toutes les directives et spécifications fournies par le fournisseur de gants.

Protection de la peau: Éviter tout contact cutané en portant des chaussures, des gants et des vêtements de protection adéquats, sélectionnés conformément aux conditions d'utilisation et aux risques d'exposition. Le choix doit se faire en fonction de la durabilité et de la résistance à la perméabilité des matériaux.

Yeux: Lunettes protectrices contre les agents chimiques; de plus, porter un élément facial, s'il y a un risque d'éclaboussures.

Autre équipement de protection: Fournir des douches de sécurité et oculaires à proximité des lieux de travail.

Composants	Limites d'exposition de l'ACGIH.	Limites d'exposition - OSHA	Danger immédiat pour la vie ou la santé - DIVS
Isopropyl Alcohol	400 ppm STEL 200 ppm TWA	400 ppm TWA 980 mg/m ³ TWA 500 ppm STEL 1225 mg/m ³ STEL	2000 ppm

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique: liquide.

Couleur: incolore.

Odeur: Alcool

pH Non disponible.

Densité: 0.78 - 0.79 @ 20°C

Point d'ébullition: 82-83°C / 180-181°F

Point de congélation/fusion: -89°C / -128.2°F

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Pression de vapeur: 33 hPa @ 20°C

Densité gazeuse: 2.1

% matière volatile (volume) : Non disponible.

Taux d'évaporation: 1.5

Solubilité : complètement miscible.

VOCs: Non disponible.

Viscosité: Dynamic 2.4 mPa.s @ 20°C

Masse moléculaire: Non disponible.

Autre: Non disponible.

10. STABILITÉ ET REACTIVITÉ

Stabilité chimique: Stable.

Polymérisation dangereuse: Ne se produira pas.

Conditions à éviter: Le produit peut se décomposer à des températures élevées. Conditions à éviter : températures élevées, étincelles, flammes nues et toute autre source d'allumage, contamination.

Matières à éviter: Aldéhydes. Organohalogénés. Composé de halogènes. Acides forts. Combustibles puissants.

Produits de décomposition dangereux: Les produits de décomposition dangereux dépendent de la température, de l'alimentation en air et de la présence d'autres matières.

Information additionnelle:

Aucune remarque additionnelle.

11. INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Principales voies d'entrée:

Ingestion: Peu toxique. Les petites quantités ingérées par suite de manipulation normale ne devraient pas causer de lésions; toutefois. L'ingestion de quantités plus grandes pourrait causer des lésions. Peut causer des effets sur le système nerveux central, comme un mal de tête, des nausées, un étourdissement, douleur abdominale, une confusion et un gêne respiratoire. Les signes et symptômes d'une exposition excessive peuvent comprendre : Rougeur du visage. Pression sanguine faible. Rythme

cardiaque irrégulier. L'aspiration du produit dans les poumons lors de l'ingestion ou du vomissement peut provoquer une pneumonie chimique.

Contact avec la peau: L'exposition prolongée ne causera probablement pas d'irritation cutanée importante. Peut causer un assèchement de la peau et une desquamation. Le contact cutané prolongé ne provoquera probablement pas l'absorption de quantités nocives.

Inhalation: Avec une bonne ventilation, une seule exposition ne devrait pas constituer un danger. Dans un endroit mal ventilé, les vapeurs ou les brouillards peuvent s'accumuler et provoquer une irritation respiratoire. Une exposition excessive et prolongée peut provoquer des effets nocifs. Une exposition excessive (400 ppm) à l'isopropanol peut irriter les yeux, le nez et la gorge. Une exposition de plus longue durée ou à des concentrations plus élevées peut entraîner les effets suivants: incoordination, confusion, hypotension, hypothermie, collapsus circulatoire, arrêt respiratoire et mort. À la suite d'une exposition aux vapeurs d'isopropanol, les effets observés chez les animaux comprennent des lésions à la membrane qui tapisse l'oreille moyenne. Cependant, la pertinence de cette information pour les humains demeure inconnue.

Contact avec les yeux: Peut provoquer une douleur démesurée par rapport au degré d'irritation des tissus oculaires. Peut provoquer une irritation modérée des yeux. Peut causer des lésions à la cornée. Les vapeurs peuvent irriter les yeux, se traduisant par un malaise léger et une rougeur des yeux. Peut causer un larmoiement (larmes excessives).

Information additionnelle: L'isopropanol est un irritant oculaire modéré à grave et un irritant cutané léger. Le contact répété ou prolongé avec la peau peut causer un dessèchement et des gerçures (dermatite). Aucun effet nocif n'a été rapporté suite à l'exposition à court terme à l'isopropanol. L'exposition produit une irritation légère à modérée du nez et de la gorge. Selon des renseignements sur les animaux et une comparaison avec les alcools de même type, il peut probablement causer une dépression du système nerveux central. Symptômes: mal de tête, nausée, étourdissement, vomissement et perte de coordination. Des expositions à des concentrations élevées peuvent causer une inconscience et la mort. L'ingestion de grandes quantités peut causer des symptômes de dépression du système nerveux central. L'isopropanol peut probablement être inhalé dans les poumons en cas d'ingestion ou de vomissement. L'inhalation peut causer une pneumopathie grave pouvant mettre la vie en danger. Chez les rats et les souris, l'exposition à long terme par inhalation ou ingestion a causé une perte de poids corporel, une augmentation réversible de l'activité motrice, une augmentation du poids du foie et des signes de dépression du système nerveux central. On a observé chez les souris une diminution du poids testiculaire tandis qu'une augmentation du poids testiculaire a été observée chez les rats exposés à des concentrations élevées. Une lésion rénale a été observée chez les rats (spécialement les mâles) et chez les souris exposés à des concentrations élevées. On estime que ces effets sont spécifiques aux espèces et peu susceptibles de se produire chez les humains. Les observations sur des animaux comprennent: léthargie. La toxicité de l'isopropanol est synergétique avec le chloroforme et le tétrachlorure de carbone et entraîne une hépatotoxicité.

Examens Aiguë:

DL50 tox aigüe absorb oral: 5045 mg/kg (rat)

DL50 tox aigüe - absorb cut: 12800 mg/kg (rabbit)

CL50 aigüe par inhalation: 16000ppm for 8 hrs

Cancérogénicité:

Composants	IARC - Cancérogène	ACGIH - Cancérogène
Isopropyl Alcohol	Group 3	A4 : Not classifiable for human and animals.

Effets chroniques/cancérogénicité: Non disponible.

Toxicité reproductive/ Teratogénicité/ Embryotoxicité/ Mutagénicité: Il n'existe aucun renseignement relatif aux humains en ce qui a trait à l'isopropanol. Cependant, selon des renseignements sur les animaux, l'isopropanol est considéré comme tératogène/embryotoxique. Une étude sur l'inhalation a démontré que le 2-propanol est fœtotoxique (il a causé une réduction du gain de poids chez le fœtus) en l'absence de toxicité maternelle. D'autres études n'ont démontré aucun effet ou des effets en présence de toxicité maternelle. Des résultats mutagènes positifs et négatifs ont été obtenus pour les cellules in vitro des mammifères et des résultats négatifs en ce qui a trait aux bactéries.

12. INFORMATION SUR L'ÉCOLOGIE

Informations éco-toxicologiques:

Composants	Toxicité aiguë de poisson:	Toxicité crustacéenne aiguë:	Toxicité algaire aiguë:
Isopropyl Alcohol	11130 mg/L LC50 (Pimephales promelas) 96 h static 9640 mg/L LC50 (Pimephales promelas) 96 h flow-through 1400000 µg/L LC50 (Lepomis macrochirus) 96 h	Non disponible.	1000 mg/L EC50 Desmodesmus subspicatus 72 h 1000 mg/L EC50 Desmodesmus subspicatus 96 h

Autres informations:

Cette matière est pratiquement non toxique pour les organismes aquatiques du point de vue de la toxicité aiguë (CL 50 ou CE 50 supérieure à 100 mg/L chez la plupart des espèces sensibles testées).

La matière est facilement biodégradable.

13. MISE AU REBUT

Méthode d'élimination: Récupérer ou recycler si possible. Le producteur de déchet est responsable de déterminer la toxicité et les propriétés physiques de la matière produite afin d'établir la classification appropriée du déchet ainsi que les méthodes d'élimination conformes aux règlements applicables. L'élimination de tous les déchets doit se faire conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.

Emballages contaminés: Vider complètement le récipient. Après vidange, aérer dans un endroit sûr, loin des étincelles et du feu. Les résidus peuvent présenter un risque d'explosion. Ne pas percer, découper ou souder des fûts non nettoyés. Les contenants vides devraient être recyclés ou éliminés par une installation homologuée pour la gestion des déchets.

14. INFORMATION SUR LE TRANSPORT

DOT (U.S.):

Appellation d'expédition DOT: ISOPROPANOL

Classe(s) de danger DOT : 3

Numéro le l'ONU: UN1219

DOT Groupe d'emballage: II

DOT Quantité reportable (lbs): 5000 / 2270 kg

Note: Aucune remarque additionnelle.

Polluant marin: non.

TDG (Canada):

Appellation d'expédition TDG: ISOPROPANOL

Classement des dangers: 3

No. ONU: UN1219

Groupe d'emballage: II

Note: Aucune remarque additionnelle.

Polluant marin: non.

15. INFORMATION SUR LES REGLEMENTS

État de l'inventaire du US TSCA: Tous les composants du produit sont répertoriés dans l'inventaire de la Toxic Substances Control Act (TSCA) ou ils sont exempts.

État de l'inventaire de la LIS Canadienne: Tous les composants du produit sont répertoriés dans la liste intérieure des substances (LIS), dans la liste extérieure des substances (LES) ou ils sont exempts.

Note: Non disponible.

Dispositions réglementaires des É.-U.

Composants	CERCLA/SARA - section 302:	Classe de risques SARA (311, 312):	CERCLA/SARA - section 313:
Isopropyl Alcohol	N'est pas classée.	N'est pas classée.	Listed

Proposition 65 de la Californie: N'est pas classée.

Liste Right to Know, MA: Répertoire.

Liste Right to Know, New Jersey: Répertoire.

Liste Right to Know, Pensylvanie: Répertoire.

Classification SIMDUT:

B2 LIQUIDES INFLAMMABLES

D2B Matériaux toxiques



16. AUTRES RENSEIGNEMENTS

Information additionnelle: Ce produit a été classifié selon les critères de danger du RPC; la fiche signalétique contient toute l'information requise par le RPC.

Clause de non-responsabilité: AVIS AU LECTEUR:
Univar renonce expressément à toute garantie de qualité marchande et d'adaptation à un usage particulier, expresse ou implicite, en ce qui a trait au produit et aux renseignements contenus dans la présente, et elle n'est pas responsable des dommages accessoires ou indirects.

Ne pas se servir des renseignements sur les ingrédients et/ou du pourcentage des ingrédients indiqués dans la présente FS comme spécifications du produit. Pour obtenir des renseignements sur les spécifications du produit, se reporter à la feuille des spécifications du produit et/ou au certificat d'analyse. Ces documents sont disponibles à votre bureau de vente Univar local.

Tous les renseignements indiqués dans la présente sont basés sur des données fournies par le fabricant et/ou par des sources techniques reconnues. Même si les renseignements sont supposés être exacts, Univar ne fait aucune représentation quant à leur justesse ou leur convenance. Les conditions d'utilisation sont hors du contrôle de Univar. En conséquence, les utilisateurs sont responsables de vérifier eux-mêmes les données conformément à leurs conditions d'exploitation afin de déterminer si le produit convient aux applications prévues. De plus, les utilisateurs assument tous les risques afférents à l'emploi, la manipulation et l'élimination du produit, à la publication, à l'utilisation des renseignements contenus dans la présente et à la confiance qu'on leur accorde. Les renseignements se rapportent seulement au produit indiqué dans la présente et ne concernent pas son utilisation avec une autre matière ou dans un autre procédé.

*****FIN DE LA FS*****